Nouvelles à la main

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **[8] (1905)**

Heft 41

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-255518

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'homme se leva, et prit dans ses bras le plus petit des enfants; la femme prit par la main les deux autres et le cortège se dirigea — agents en tête — vers le bureau du commissaire de police;

Naturellement, la foule emboîta les pas; commentant véhémentement le fait.

— Faut-il tout de même qu'il y ait des propriétaires sans entrailles! disait une vigoureuse commère; mettre ainsi dans la rue de pauvres gens, pour un retard insignifiant dans le paiement d'un terme...

— Et notez qu'ils ne devaient rien au propriétaire, renchérissait une autre. Ils avaient payé d'avance leur premier terme; le deuxième ne fait que de commencer à courir. Comment voudriez-vous, avec de pareils vautours, qu'il n'y ait pas de socialistes et des anarchistes!...

— Avez-vous remarqué, disait une marchande de poisson, comme ces pauvres petits enfants sont pâles et maigres; pour sûr, ils ne mangent pas à leur faim tous les jours!

— Et la mère, donc! elle se soutient à peine; il n'y a pas besoin de la regarder à deux fois pour voir qu'elle est poitrinaire au dernier degré, la pauvre femme! Elle n'en a plus pour longtemps; elle s'en ira à l'automne, comme défunt mon pauvre mari...

Cependant on arrivait au commissariat.

Jean Robin, sa femme et ses enfants furent introduits dans le poste; dont la porte se referma.

Les agents de service tentèrent en vain de disperser la foule qui se reforma bientôt sur le trottoir d'en face...

— Voyons, agent, approchez! Quels sont ces particuliers que vous m'amenez-là? Des mendiants, n'est-ce pas?

— Faites excuse! Monsieur le commissaire; ce sont de pauvres gens qui ont été expulsés de leur logement, à ce qu'ils disent...

Ils s'étaient réfugiés avec leur mobilier sous une porte cochère, rue de Belleville; alors, la foule s'est amassée, au point de former un rassemblement; c'est alors que j'ai dû intervenir, et avec l'aide de mon collègue ici présent, j'ai amené les délinquants en votre présence.

— Vous avez des papiers, demande le commissaire à Pierre Robin?

— Voilà, mon commissaire! dit l'ouvrier en tendant un livret militaire crasseux et deux ou trois papiers maculés de taches de graisse.

— Depuis combien de temps êtes-vous sans travail?

— Depuis près de trois mois, mon commissaire!

— Où habitez-vous?

— 348, rue de Belleville.

— Vous y étiez depuis longtemps?

— Depuis le dernier terme.

— Et avant?

— J'habitais rue Orfila, 196.

— Mais, remarqua le commissaire qui venait d'examiner les papiers; je ne vois pas là-dedans la moindre quittance de loyer.

— J'vais vous expliquer, mon commissaire! C'est que ça fait six mois seulement que nous sommes dans nos meubles; auparavant, nous habitions à l'hôtel. Alors, vous comprenez, nous ne pouvions pas avoir de quittance...

Depuis un instant, le commissaire semblait n'écouter que d'une oreille distraite ,ce que lui disait Robin; il pensait à autre chose.

Le sous-brigadier atteignit un régistre dans un casier, l'ouvrit, tourna plusieurs feuillets, puis vint le présenter tout ouvert au commissaire.

— ... En effet, monsieur le commissaire, dit-il, vous avez raison, voyez!

Le commissaire revint alors vers le lampiste, et, le prenant par le collet de son veston, il le secoua vigoureusement à deux ou trois reprises et lui dit:

— Monsieur Pierre Robin, est-ce que véritablement vous me prenez pour une poire?

— Monsieur le commissaire!!

— Il n'y a pas de monsieur le commissaire!

Le 8 avril dernier, vous vous êtes présenté ici; vous m'avez déclaré que vous veniez d'être expulsé, je vous ai remis un secours de cinquante francs.

Le 8 octobre, vous m'avez fait une nouvelle visite pour le même motif; je vous ai remis un deuxième secours.

Et aujourd'hui, après avoir ameuté tout le quartier, et motivé l'intervention des agents de la force publique — qui ont pourtant autre chose à faire, — vous venez de nouveau, comme conclusion de cette comédie, chercher encore un billet de cinquante francs.

Je vais vous le donner, Monsieur Pierre Robin; parce que je ne puis faire autrement; mais retenez bien ceci: Ne vous avisez pas de vous présenter ici une quatrième fois, car je ne marcherai plus.

Je vous enverrai coucher au Dépôt; puis j'enverrai vos enfants à l'Assistance publique, et vous ne les reverrez jamais, entendez-vous, Monsieur Pierre Robin? Je ferai rendre par le tribunal un jugement vous privant de vos droits de paternité. Vous avez bien compris ,n'est-ce pas, Monsieur Robin, Voici vos cinquante francs. A présent fichez-moi le camp! et, dans votre intérêt, ne remettez jamais les pieds ici!!!

Pierre Robin pend la crémaillière; il a invité quelques amis, et sa femme a préparé un festin soigné.

Il y a sur la table une demi-douzaine de litres vides, le café fume dans les tasses, et le maître de céans vient de faire sauter la capsule d'un litre de cognac à 2 fr. 50.

— Vous êtes bien logés, ici, fait remarquer un ami, c'est grand ici, il y a de l'air; vos enfants seront très bien...

— Oui, c'est vrai, dit Madame Robin, mais c'est hors de prix. Croyez-vous qu'il a fallu donner 20 fr. au propriétaire pour emménager!

— Pas possible!

— Je vous assure! Et puis il paraît que le commissaire de ce quartier est inabordable!

Ce n'est pas comme celui de Belleville, où nous habitions avant de venir ici, en voilà, un brave homme.

— Tu peux le dire! approuva Pierre Robin; à preuve que c'est lui qui nous régale aujourd'hui, aussi je vous propose de vider un verre en son honneur:

— A la santé du commissaire!

Voilà comment, dans le prolétariat, la mauvaise foi des uns porte parfois un tort considérable à la sincérité des autres. Léon ARISTIDE.

NOUVELLES A LA MAIN

A la correctionnelle.

Le président au plaignant:

— Qui était présent lorsque l'accusé vous a attaqué?

Le plaignant:

— Moi.

Chapouet, en quête d'une place, se présente devant le directeur d'une administration, qui lui propose dix-huit cents francs d'appointements.

— Je ne puis accepter, répond Chapouet, c'est trop peu!

— Cependant, vous venez de me dire que votre ancien patron ne vous payait jamais.

— C'est vrai.... Mais chez lui, je gagnais le double de ce que vous m'offrez.